RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ARCHIVES NATIONALES

FACULTÉ DE DROIT

C3RD
CENTRE DE RECHERCHE SUR LES RELATIONS ENTRE LES RISQUES ET LE DROIT

FACULTÉ DES LETTRES & SCIENCES HUMAINES

FILMER LES PROCÈS
UN ENJEU SOCIAL

De Nuremberg au génocide des Tusti au Rwanda

Colloque et adaptation de l'exposition organisée par les Archives nationales

COLLOQUE :
Les procès du génocide des Tutsi au Rwanda

Date : 8 mars 2022

Heure : 8h30-17h

Lieu : Amphi Saint Louis
Bâtiment Robert Schuman
58 rue du Port - 59000 Lille

EXPOSITION :
Filmer les procès : un enjeu social

Date : 15 mars - 8 avril

Lieu : Hall C3RD
Bâtiment Robert Schuman
58 rue du Port
59000 Lille

Inscription en ligne : **https://www.c3rd.fr**

ihtp

UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE cnrs UNIVERSITÉ PARIS 8

FONDATION de la Catho de Lille
Reconnue d'utilité publique

IIRCO Institut international de recherche sur la conflictualité

AFHJ
ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'HISTOIRE DE LA JUSTICE

IRIBAcenter

/ LES FACULTÉS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE /

Filmer les procès : un enjeu social
De Nuremberg au génocide des Tutsi au Rwanda

Les procès, enregistrés à des fins historiques, sont devenus pour les chercheurs des matériaux pédagogiques. Depuis la loi du 11 juillet 1985, les Archives nationales disposent en effet de 2600 heures d'enregistrements d'archives audiovisuelles historiques permettant de combler par des images ce que les archives écrites des procédures judiciaires ne peuvent apporter. On y trouve les voix des différents acteurs de ces procès, les plaidoiries des avocats, les gestes, les regards, les silences. A la différence des archives judiciaires qui restent soumises durant 50 ans à l'autorisation des magistrats pour leur diffusion, les procès filmés sont régis par une loi spécifique et constituent des archives historiques, des documents d'histoire librement communicables dès que le procès est entièrement terminé.

En 2020, ces archives filmées ont été mises en lumière dans une exposition audiovisuelle inédite intitulée « Filmer les procès, un enjeu social. De Nuremberg au génocide des Tutsi au Rwanda », sous le commissariat scientifique de Martine Sin Blima-Barru et Christian Delage, et présentée aux Archives Nationales sur le site de Pierrefitte-sur-Seine d'octobre 2020 au 18 décembre dernier, et au centre IRIBA de Kigali (Rwanda) depuis le 27 janvier 2022.

Le projet, revêt ainsi deux dimensions :

- **Le colloque international « Les procès du génocide des Tutsi au Rwanda »** fruit du partenariat C3RD-FLSH, avec le soutien des Archives nationales, de la fondation de l'Université catholique de Lille, de l'AFHJ, de l'IiRCO (Limoges), du centre IRIBA (Rwanda).

- **L'exposition « Filmer les procès, un enjeu social. De Nuremberg au génocide des Tutsi au Rwanda » adaptée par le C3RD,** centre de recherche de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille **et la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH)** qui sera présentée dans les locaux de l'Université catholique de Lille **du 15 mars au 8 avril 2022.**

Bruno Sturlèse et Aurélia Devos / Procès de Pascal Simbikangwa

COLLOQUE INTERNATIONAL :
Les procès du génocide des Tutsi au Rwanda

Le 8 mars 2022 à l'Université catholique de Lille

Dans le contexte actuel d'un rapprochement entre la France et le Rwanda à la suite de la remise au président Emmanuel Macron du rapport de la commission de recherche sur « la France, le Rwanda et le génocide des Tutsi », **cette exposition dans laquelle sont présentés les premiers procès de crime de génocide en France, celui de Pascal Simbikangwa et des deux bourgmestres Octavien Ngenzi et Tito Barahira, va être au cœur de la problématique de ce colloque.** En effet, ils nous invitent à réfléchir à ce que veut dire juger dans une société de droit, de quels moyens disposent les citoyens et surtout les victimes pour accéder à la justice ou encore à leurs archives. Or, peut-on comprendre ces procès de la même façon lorsque l'on voit ces images au Rwanda ? Si la justice continue à être rendue de part et d'autre, quel regard les étudiants en Histoire, en Droit et en Communication en ont-ils ?

Aidés par des enseignants, des historiens, des chercheurs, des acteurs de ces procès, des journalistes, les étudiants de Lille et de Kigali inaugurent une nouvelle façon de travailler à une histoire partagée et sur un sujet encore très sensible.

L'approche retenue pour ce colloque articule donc les questions liées au droit, au journalisme, à la communication ainsi qu'aux relations internationales qui s'inscrivent plus globalement dans les problématiques de lutte contre l'impunité et la prévention des crimes de génocide.

Le parti pris sera de créer une dynamique entre les intervenants et les étudiants présents, à Kigali et à Lille, mais aussi avec les participants inscrits pour la retransmission simultanée.

Jean-Pierre Chrétien / Procès de Pascal Simbikangwa

Programme

8h30 Arrivée des participants en amphi et en direct de Kigali

8h40 Lancement du webinaire / mots d'accueil : Président-Recteur de l'UCL, Doyen de la FLSH, Doyen de la FD, de la directrice du C3RD

9h00 **CONFÉRENCE INAUGURALE** par Sylvie HUMBERT (FD)

9h30-11h15 **TABLE RONDE 1, Histoire et contexte**

- Damien VANDERMEERSCH (juge d'instruction aux procès belges à Bruxelles)
- Général Jean-Philippe REILAND (commandant de l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité, les génocides et les crimes de guerre, OCLCH)
- Aurélia DEVOS (TJ de Lille, chef du pôle crimes contre l'humanité jusqu'en 2020)
- Groupe d'étudiants : présentation du reportage effectué lors des conférences préparatoires au colloque

10h30-11h15 Prise de parole au Rwanda et Débat

PAUSE

11h30-13h00 **TABLE RONDE 2, Les procès filmés**

- Martine SIN BLIMA-BARRU (Archives nationales de France, co-commissaire de l'exposition « Filmer les procès, un enjeu social. De Nuremberg au génocide des Tutsi au Rwanda»)
- Pascal PLAS (Université de Limoges, directeur de l'IiRCO) « Les archives audiovisuelles de La justice pénale internationale »
- Assumpta MUGIRANEZA (directrice du centre Iriba) présentation du film réalisé pour l'exposition au Rwanda sur « Les justices gacaca au Rwanda » 20mn (inédit)

12h30 Débat

PAUSE MÉRIDIENNE

14h30-16h00 **TABLE RONDE 3, L'œil médiatique**

- Thierry CRUVELLIER, (rédacteur en chef, Justiceinfo.net)
- Christophe BOISBOUVIER (directeur adjoint de RFI chargé de l'Afrique, responsable de 'L'invité Afrique')
- Extrait du documentaire de Valérie NIVELON (RFI) réalisé au Rwanda « Les procès filmés s'exposent à Kigali », La Marche du Monde (20 février 2022)

15h30 Débat

16h00 **CONFÉRENCE DE CLÔTURE** par Marie-Eve SAINT GEORGES (FLSH)

EXPOSITION :
FILMER LES PROCES, UN ENJEU SOCIAL

Adaptation de l'exposition des Archives nationales sur les archives audiovisuelles de la justice, de Nuremberg au génocide des Tutsi au Rwanda

Le C3RD et la FLSH accueillent, du 15 mars au 8 avril 2022, l'exposition revisitée des archives audiovisuelles de la justice qui propose une immersion unique dans différents procès historiques intégralement filmés (1987-2018). Grâce à la loi du 11 juillet 1985, promue par le ministre de la Justice Robert Badinter, les caméras pénètrent dans le prétoire de procès hors norme, d'acteurs de la Shoah, de crimes contre l'humanité et du génocide des Tutsi au Rwanda. Grâce à l'archive filmée, il est possible de mieux connaître ces procès à haute valeur historique et de réfléchir sur l'acte de filmer comme conditionnant l'acte de regarder.

L'exposition, adaptée et présentée à l'Université Catholique de Lille, proposera au public des extraits de six procès majeurs : trois relatifs à la Seconde Guerre mondiale, ceux de Klaus Barbie, Paul Touvier et Maurice Papon ; deux autour du génocide des Tutsi au Rwanda, mettant en accusation Pascal Simbikangwa, Tito Bahahira et Octavien Ngenzi. Ils s'inscrivent dans l'héritage du premier procès historique filmé dans le monde, celui des dignitaires nazis à Nuremberg (1945-1946).

Présentation des séquences :

- Une histoire documentaire des procès filmés (23 min)
- Un tournant dans le procès de Nuremberg – 20 novembre 1945 au 1er octobre 1946 (11 min)
- Le procès de Klaus Barbie, premier enregistrement audiovisuel en France - 11 mai au 3 juillet 1987 (15 min)
- Le procès de Paul Touvier, le rôle de la milice en France - 17 mars au 20 avril 1994 (25 min)
- Le procès de Maurice Papon, un procès sous tension - 8 octobre 1997 au 2 avril 1998 (25 min)
- Le procès de Pascal Simbikangwa, premier procès de crime de génocide - 4 février 2014 au 14 mars 2014 (30 min)
- Le procès de Tito Barahira et Octavien Ngenzi, le rôle de l'administration locale dans le génocide des Tutsi au Rwanda - 2 mai au 6 juillet 2018 (22 min)

Plus d'infos et inscription aux séances de projection sur le site C3RD.fr

Plan d'accès

LIEU DU COLLOQUE :
Espace Robert Schuman
Amphi Saint Louis - 58 rue du Port, Lille

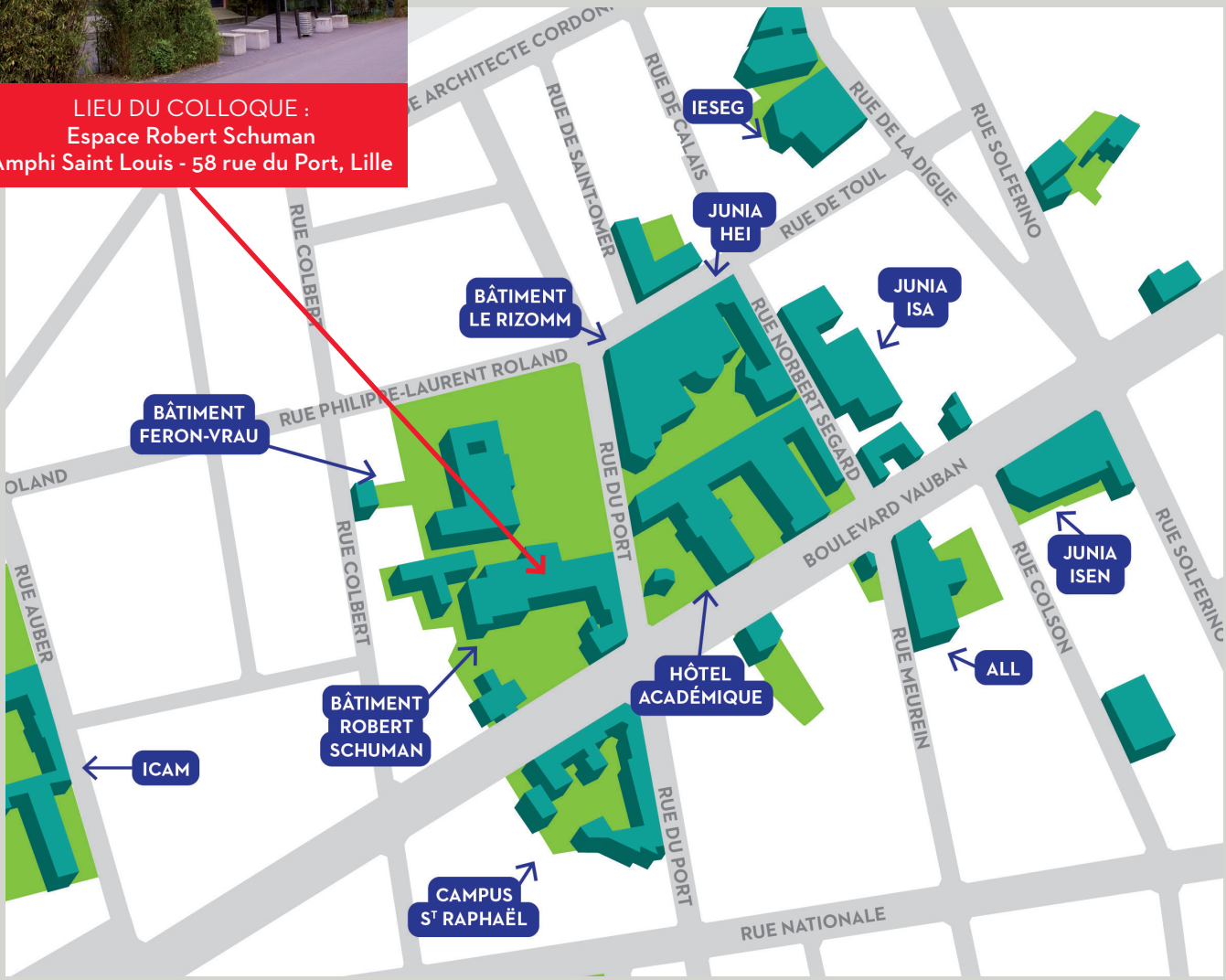

INFOS PRATIQUE :
Faculté de Droit
Université Catholique de Lille
58 rue du Port
59000 LILLE

INTERNET : https//www.c3rd.fr

CONTACT : C3RD@univ-catholille.fr

LIEU DU COLLOQUE :
Espace Robert Schuman - 58 rue du Port, Lille

FACULTÉ LIBRE DE DROIT – INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE (ICL), ASSOCIATION 1875 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
ET ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE D'INTERET GENERAL (EESPIG)
60 BOULEVARD VAUBAN • CS 40109 • 59016 LILLE CEDEX • FRANCE

Studiographic ICL